

Jeudi 31 mars 2022, à l'occasion de la semaine de la presse et des médias, Monsieur Hervé Gaudechot, membre de l'ARCOM (ex-CSA) et ancien journaliste de France Télévisions est venu rencontrer des lycéens de la classe de 1STHR et des étudiants de 1^{ère} année de BTS. L'ARCOM est l'autorité de la régulation de la communication audiovisuelle et numérique, c'est une autorité publique indépendante. Il est venu nous présenter son rôle dans cet organisme. Il nous a parlé de l'importance de la liberté d'expression, de l'équité hommes-femmes dans l'audio visuel à l'écran et à la radio et enfin nous a mis en garde sur les fausses informations qui pouvaient être diffusées dans les médias.

La liberté d'expression :

Il a vraiment souligné, qu'en France, la liberté d'expression est primordiale, il nous a donné cet exemple : en 2021, l'ARCOM a reçu 4100 alertes sur les images, informations émissions diffusées dans les medias. Seulement quatre sanctions ont été mises en œuvre et ne concernaient que des non-respects de quotas, aucun d'entre eux n'étaient fautifs. Ils ne sanctionnent que les médias qui laissent passer des propos haineux, qui incitent à la haine etc... Du point de vue du régulateur et de la loi quand il n'y a pas matière à sanctionner, il ne le fait pas, c'est ce qui fait notre liberté d'expression.

Il existe plusieurs types de sanctions, des amendes qui peuvent parfois être très élevées, l'ARCOM peut demander de 4% à 20% du chiffre d'affaires de l'année précédente du média sanctionné.

Ils peuvent également interdire la publicité pendant un certain temps ou interdire la diffusion totale d'un média.

L'égalité hommes femmes :

Nous constatons que depuis quelques années la présence des femmes sur les antennes s'améliore. En effet, la loi du 4 août 2014, qui vise à combattre les inégalités hommes femmes dans les médias, sphères privées, professionnelles et publiques, a permis un meilleur partage à l'écran.

Le sport féminin émerge, il n'y a plus de publicités qui mettent en avant le corps de la femme pour vendre un produit. L'image de la femme sur les plateformes est de plus en plus respectée. La part des femmes présentes à l'antenne est de 43% : elles ont gagné 13 points de pourcentage en cinq ans. 43% sont des journalistes, 48% sont présentatrices, 20% sont dans

le sport. Cependant, elles parlent peu, elles n'ont que 36% de temps de parole à l'écran, on appelle cela le man-rupting (interruption de la parole d'une femme par un homme)

La fausse information :

Aujourd'hui, la fausse information est un réel problème, notamment à cause de la viralité de ces fausses nouvelles sur la toile. C'est pour cette raison que l'ARCOM a mis en place en décembre 2018 une loi qui vise à lutter contre les fake news. Elle oblige les réseaux sociaux à traiter les signalements d'informations, elle contraint les plateformes à utiliser des outils pour modérer ces informations. Le but étant de ne pas enlever la liberté d'expression mais de contrôler les contenus.

Article rédigé par Morgann, étudiante en 1^{ère} année de BTS